

## DÉLIBÉRATION DE\_2024\_006

Le dix-huit janvier deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE SAINT MARTIN DE GURSON sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 08 janvier 2024

Présents : Serge FOURCAUD, Georges MADELAINE, Ghislain PANTAROTTO, Sylvie PELLIZZER, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Hélène DONADIER, Jean-Thierry LANSADE, Marie-Catherine ROHOF, Christophe MARCETEAU, Christian SCALIGER, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Cyril BARDE, Éric FRÉTILLÈRE, Dominique IBERTO, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Michel FRICHOU représenté par Thierry BOIDÉ, Jean-Luc FAVRETTO représenté par Marie-Catherine ROHOF, Christian GALLOT représenté par Éric FRÉTILLÈRE, Karine LEY représentée par Éric REY, Annie MAIGRE représentée par Jean-Louis REY, Lucette MOUTREUIL représentée par Jean-Pierre CHAUMARD, Magalie LEPLET-COLLAS représentée par Gilles TAVERSON

Secrétaire : Yves JACQUELIN

Membres en exercice : 32 Présents : 24 Votants : 31 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 31

### OBJET : VENTE DE TERRAINS SUR LA ZA ÉCOPÔLE A VÉLINES - VENTE LOT 7

Monsieur le Président fait part au Conseil Communautaire de la demande faite par Monsieur Nicolas LAVEAU - EURL MY LITTLE LOFT d'acquérir le lot 7 pour une surface totale de 952 m<sup>2</sup> à 14.90 € HT le m<sup>2</sup> sur la ZA Écopôle à Vélines.

Vu l'avis des domaines du 23 mai 2022,

Monsieur le Président propose de fixer le prix de vente du terrain à 14 184.80 € HT hors frais de notaire.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve cette décision et autorise le Président à signer toute pièce nécessaire à la réalisation de cette vente.**

Le Président,



Thierry BOIDÉ